

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES Vendredi 2 Juin 17h30 – Les Bordes-sur-Arize – Centre culturel COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (*)

Montels, le 5 juin 2023

Le Comité syndical du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni le 2 juin 2023 aux Bordes-sur-Arize, sous la Présidence de Kamel CHIBLI, Président du Syndicat mixte du PNR.

* Le Président en compagnie de Stéphane Villarubias, directeur territorial de l'Office National des Forêts (ONF), ont signé une convention-cadre de partenariat.

La signature d'une convention-cadre entre le SMPNR et l'ONF, acteur incontournable des Pyrénées Ariégeoises est apparue nécessaire, pour affirmer la reconnaissance mutuelle, conforter les complémentarités et structurer leurs relations. La convention prend appui sur les ambitions et objectifs de la future Charte 2025-2040 du PNR et permet de renforcer un partenariat ancien entre les deux organismes.

* Le Président a signé la Charte ECOWATT avec François Camerlynck, représentant du Groupe du Réseau de Transport d'Electricité (RTE).

Porté par RTE et l'ADEME, EcoWatt est un dispositif citoyen qui permet aux français, entreprises et acteurs publics d'adopter une consommation d'énergie responsable et de contribuer ainsi à assurer le bon approvisionnement de tous en électricité. La signature de la Charte ECOWATT permet au SMPNR de concrétiser son engagement en prenant une part active au déploiement des bons gestes en matière de maîtrise de la consommation électrique.

- * Le Comité syndical a validé l'intégration de la commune de Montagagne, qui par délibération en janvier 2023 a souhaité approuver la Charte du PNR et adhérer au Syndicat mixte de gestion. Avec l'adhésion de Montagagne, le PNR place la « dernière pièce du puzzle » : c'est ainsi la dernière discontinuité (« trou ») qui disparait dans le périmètre du PNR.
- * Le Comité syndical a également validé **l'intégration de la commune de Lieurac**, qui par les délibérations fin 2022 a souhaité adhérer au Syndicat mixte de gestion et approuver la Charte du PNR. Cette commune étant située en dehors du territoire du Parc, celle-ci est désormais considérée comme une « commune associée » au SMPNR.
- * Le Comité syndical a approuvé le compte de gestion 2022 et le compte administratif 2022, ainsi que la décision modificative du budget 2023, après intégration des résultats de l'exercice 2022. Ils s'établissent à 2,29 millions d'euros en recettes, soit une progression de 10 % par rapport à 2021. 80 % des dépenses du PNR (hors cotisations sociales) sont réalisées en Ariège.
- * Le Comité syndical a voté le renouvellement de l'emploi contractuel de Chargé de projet Bouquetin, financé à 80 % par l'Etat (DREAL), afin de poursuivre le programme de réintroduction du bouquetin ibérique dans les Pyrénées ariégeoises.
 - * Les prochaines étapes de la révision de la Charte 2025-2040 du PNR ont été présentées à l'Assemblée.

La décision du Comité syndical du 9 novembre 2022, validant le projet de Charte a permis sa transmission à la Région Occitanie en vue de la suite de la procédure.

Le rapporteur de la Fédération des PNR (M. Eric Provost, Président du PNR de Brière), a été accueilli du 7 au 9 mars en visite dans le PNR et a rencontré nombre d'élus et acteurs. Les rapporteurs du CNPN (MM. François COLAS et Philippe FLEURY) ont été accueillis à la ferme d'Icart le 11 avril. Cette visite a été suivie d'une audition d'une délégation du SMPNR devant une commission spécialisée du CNPN le 17 avril au Ministère de l'Ecologie à Paris.

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.

Les avis consultatifs du CNPN et de la FPNR ont été transmis au Préfet de Région et au SMPNR courant mai et ont été présentés au Comité syndical. L'avis du Préfet de Région est attendu à partir de juillet 2023 et permettra d'enrichir les réunions territoriales d'information et d'échanges prévues à partir de septembre 2023.

Le Président a rappelé que les prochains mois seront mis à profit pour poursuivre la concertation avec les différents acteurs et qu'il se rendrait disponible, ainsi que les membres du Bureau et les agents du SMPNR, pour des réunions publiques, des réunions en conseil municipal...

Les informations sur l'état d'avancement du projet et les documents produits sont disponibles sur la page internet du SMPNR dédiée à la révision de la Charte et actualisée périodiquement :

https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc%20quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte/

* Le nouveau service de vente de chaleur à partir de bois local (plaquettes), mis en place via la SCIC Ariège Energie Bois Forêt (AEBF) a été présenté au Comité syndical.

Cette solution « clé en main » consiste à offrir à l'utilisateur (une collectivité, des particuliers...) de la chaleur produite à partir de la ressource forestière locale. La SCIC AEBF réalise les études préalables, l'installation, l'approvisionnement et la maintenance de la chaudière. Les clients payent uniquement la quantité de chaleur consommée. Cette nouvelle offre de service doit permettre de développer des solutions de chauffage au bois performantes et faciles d'accès pour les utilisateurs, avec un coût maîtrisé face aux fluctuations du prix des énergies. Plusieurs bâtiments susceptibles de bénéficier de cette solution innovante ont déjà été identifiés. Il s'agit aujourd'hui d'élargir ce premier diagnostic en interrogeant les collectivités qui pourraient être intéressées.

Répondez à l'appel à manifestation d'intérêt en cliquant sur le lien ci-après : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAlpQLSdovdIV-bWcLDRkLHe90iwPa1mDM-PdadG95led4sRohQZBoA/viewform?usp=sf_link

* Le diagnostic de vulnérabilité du PNR au changement climatique, réalisé dans le cadre de la méthodologie TACCT (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires) développée par l'ADEME, a été présenté au Comité syndical.

A la suite de cette présentation, la stratégie de promotion de l'adaptation au changement climatique et les actions en cours ont été détaillées.

* Le bilan d'activité 2022 du SMPNR, qui reprend l'ensemble des activités réalisées durant l'année 2022 par les agents du SMPNR a été présenté en séance.

La prochaine réunion du Comité syndical aura lieu à l'automne 2023.